

PROCES VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2014

Date de convocation
12 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 septembre à 20 h45,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la Présidence de Catherine ALIQUOT-VIALAT, Maire.

Date d'affichage :
12 septembre 2014

Étaient présents : C. ALIQUOT-VIALAT, R. LE NAGARD, F. BENQUET, G. CERLES, A. VELASCO, A. ALIQUOT, V. LORRIERE, V. LEMAIRE, G. PUGIN, M. KELLER, E. GIRAULT, N. DAIBOUN, T. FONTAINE, A. ROUZIER, J. L. GUISSARD, Z. FERBLANTIER, J.P. CATHELOT, M. SUGERES, I. POURCHOT, G. LEVRY, N. LANZA-LARONCE, P. de RUS, A. VIGUIE, D. VEROTS, A. DISCHBEIN, H. REYNAUD, M.F. WINGHARDT

Étaient absentes excusées : T. THERIAUD ayant donné pouvoir à F. BENQUET
C. GERAN ayant donné pouvoir à G. CERLES

En exercice : **29**
Présents : **27**
Pouvoirs : **2**
Votants : **29**

Secrétaire de séance : V. LORRIERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A approuvé

A l'unanimité :

- 2.1 Instauration d'une exonération sur la taxe d'aménagement
- 3.1 Installation et fixation du nombre de représentants du personnel au Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail et décision du recueil de l'avis des représentations des collectivités et établissements
- 3.2 Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements
- 3.3 Indemnités du conseil allouées aux comptables chargés des fonctions de receveur des communes
- 3.4 Indemnité de responsabilité de régisseurs et cautionnement
- 4.1 Modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du P L U

A la majorité par 28 voix POUR & 1 ABSTENTION (M.F. WINGHARDT)

- 2.2 Extension de la vidéo-protection sur le territoire communal

A la majorité par 23 voix POUR, 2 CONTRE (M.F. WINGHARDT, D. VEROTS) & 4 ABSTENTIONS (P. de RUS, A. VIGUIE, A. DISCHBEIN, H. REYNAUD)

- 1.3 Règlement intérieur du Conseil Municipal

A pris acte :

- 1.1 Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 1^{er} juillet et 28 août 2014 - 1 abstention M.F. WINGHARDT
- 1.2 Information sur les décisions prises par Madame le Maire - unanimité

A reporté au prochain conseil municipal :

- 3.5 Suppression et création d'emplois

Questions Diverses

Madame le Maire informe le conseil municipal :

- de la date du prochain conseil municipal prévu le 19 novembre 2014
- de la réunion publique le 6 octobre 2014 à 20h30 concernant l'espace de l'ancienne mairie
- de la réunion publique le 14 octobre à 20h30 afin de présenter la future Métropole



Maire
Catherine ALIQUOT-VIALAT